

# J'Hasnon's

## LA CONVENTION NATIONALE

Après avoir entendu la pétition de deux Députés de la Commune d'Hasnon, admis à la barre, tendant à ce que les Gardes nationaux de cette Commune soient conservés sous le nom de Gardes nationaux flanqueurs d'Hasnon, & sur la motion d'un Membre, autorise cette Commune à augmenter le nombre des Soldats, leur conserve le nom de **GARDES NATIONAUX FLANQUEURS D'HASNON**, & décrète en outre que **LA COMMUNE D'HASNON A BIEN MERITE DE LA PATRIE**  
 ( Décret du 3 Février 1793 )

ETS FONTAINE

Inauguration : 22 Mai 1887

## Liberté Égalité Fraternité



Site web de la commune : [hasnon.fr](http://hasnon.fr)



Chères Hasnonaises, chers Hasnonais, chers amis,

Depuis deux mois, la commune bouge. Nos agents techniques ont reçu du matériel approprié afin d'accomplir leurs tâches plus efficacement ; le cimetière et les fils d'eau ont été nettoyés. Nos espaces ont été entretenus et le parc animalier est remis en état afin de vous accueillir en toute sécurité.



Après une période que la pandémie a rendu très compliquée, nos écoliers et leurs enseignants ont retrouvé le chemin des vacances. Je tiens à remercier l'ensemble des participants qui ont permis de rouvrir les écoles : Madame Stéphanie LECOEUVE, adjointe aux écoles, l'ensemble du personnel communal et les enseignants qui ont fait en sorte que la reprise des classes se déroule dans les meilleures conditions tout en respectant l'ensemble des mesures sanitaires exigées par le ministère de l'Éducation Nationale.

L'annonce, faite par M. NISON dans le j'Hasnon's, selon laquelle le Centre de Loisirs n'aurait pas lieu cet été, le manque d'espaces d'accueil, le respect des recommandations sanitaires toujours en vigueur, nous ont obligés à organiser rapidement un accueil de loisirs en juillet pour les enfants de 5 à 11 ans.

Le conseil municipal du 9 juillet 2020 était essentiellement consacré au budget primitif de 2020 et aux orientations budgétaires 2020.

- Les taux d'imposition sont inchangés : Taxe habitation : 19,86% ; Taxe foncière pour le bâti : 24,31 % ; Taxe foncière pour le non bâti : 69,06 %
- Le budget de fonctionnement s'élève à 3 074 438,47 €
- Le budget d'investissement s'élève à 3 923 392,54 €

Soucieux de gérer au mieux les deniers publics, après avoir consulté plusieurs entreprises et demandé des devis, des travaux nécessaires et urgents seront entrepris rapidement : pose de 5 fenêtres à l'étage de la nouvelle PMI coût : 2 792,00 € , réfection d'une partie de la toiture de l'école de musique coût : 3 137,00 €, nettoyage du coude d'une gouttière côté vieux cimetière : coût 804,24 €, un diagnostic concernant les infiltrations d'eau à la salle des fêtes sera fait rapidement.

Après plus de 18 ans de bons et loyaux services la voiture de service de la commune sera remplacée, en septembre, par un véhicule électrique.

Les travaux du regroupement scolaire ont repris force et vigueur, ce qui nous permet d'être confiants pour une ouverture en septembre 2021.

Après cette longue période de confinement qui fut difficile et contraignante, je ne regrette pas d'avoir maintenu les festivités du 14 juillet. Malgré les craintes des autorités, nous avons obtenu les dernières autorisations le vendredi précédent la commémoration de la Révolution Française. Je tiens à remercier l'ensemble du service technique et administratif de la commune ainsi que mes colistiers et quelques bénévoles qui ont permis que cette fête soit une grande réussite.

Que vous partiez en vacances ou que vous restiez dans notre jolie et paisible ville, je vous souhaite de passer un bel été. Néanmoins, soyez prudents et respectez au maximum les consignes sanitaires.

André DESMEDT

Mentions légales :

Informations municipales de la ville d'Hasnon

Directeur de la publication : André DESMEDT

Conception, réalisation impression : Service Communication

Rédaction : Jacques GÉRARD, Commission Communication



# Fête Nationale du 14 juillet

**Malgré la météo capricieuse et maussade, malgré le virus, la population était présente.**

Il est évident que la crise sanitaire, plus que jamais d'actualité, a fortement pénalisé l'organisation de cette commémoration populaire du patrimoine historique et républicain, à Hasnon comme partout ailleurs.

L'équipe municipale s'est vue infliger, par le Préfet, un refus d'autorisation pour organiser ce 14 juillet à Hasnon dès le lundi 6 juillet ! crise coronavirale oblige.

Malgré toutes ces tribulations, l'adversité motivant les troupes, notre équipe de conseillers s'est acharnée à remplir les conditions drastiques liées à l'autorisation préfectorale qui leur est enfin parvenue le vendredi 10 à ... 23h30 !!! Il restait ainsi quelques heures pour mettre en place les festivités offertes aux Hasnonais.



## Place à la fête :

15h00 à 23h00 : **Vente de confiseries, jeux...** Place C. Larivière.

15h00 à 18h00 : **Jeux gonflables.** Place C. Larivière.

20h30 à 22h30 : **Spectacle de chant.** Place C. Larivière.

23h00 à 23h30 : **Feu d'artifice.** Parc du Faisan Doré.



## Remise des médailles du travail

Le 28 juin dernier, s'est déroulée dans la salle des fêtes, une cérémonie de remise de médailles du travail pendant laquelle furent mis à l'honneur 6 récipiendaires :

**Médailleurs d'argent :**  
**Mme GUDIN** Dorothée  
et **M. BATAILLE** Jean Michel

**Médailleurs vermeil :**  
**M. BASIEZ** Philippe  
et **M. BLOMME** Patrick

**Médailleurs d'or :**  
**Mme DEMARCQ** Marie Laurence  
et **M. BOURDON** Patrick



*Un salarié peut, sous conditions, recevoir la médaille du travail en récompense de l'ancienneté de service et de la qualité des initiatives prises dans son travail.*

A noter que certains étaient absents lors de cette cérémonie et nous les invitons à passer en mairie pour récupérer leurs diplômes, si ce n'est déjà fait. Il s'agit de : **Mme CHARLES** Maryline - **Mme DEHAUT** Dorothée - **M. DEHAUT** Yann - **M. DERACHE** Louis - **M. FAVIER** Didier - **M. LECOEVRE** Dominique - **Mme LHOMME** Nathalie

Sachez que depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 les demandes de médailles d'honneur du travail se font uniquement sur internet à l'adresse indiquée suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Les dossiers papiers ne sont plus instruits par la préfecture du Nord.



**Le samedi 10 juillet, les membres de la Porte du Hainaut se sont réunis pour élire leur nouvel exécutif, président et vice-présidents, et son bureau.**

Pour notre information, sachons que notre maire, André DESMEDI fait maintenant partie du bureau de la CAPH. Aymeric ROBIN, le nouveau président de la CAPH, lui a transmis ce message amical :

*« Après 20 ans une page s'est tournée à la Porte du Hainaut, avec le départ d'Alain BOCQUET qui a œuvré ces nombreuses années pour le bien de ce territoire.*

*Il nous appartient désormais de prendre le relais pour continuer d'en écrire l'histoire. Je veux saluer son travail et dire combien je mesure la hauteur de la tâche que représente sa succession. C'est avec beaucoup d'humilité, mais aussi avec détermination, que j'assume cette Présidence de la CAPH pour continuer à défendre les 47 communes qui en font sa force et les 160.000 habitants qui en font sa richesse.*

*Je sais pouvoir compter sur Hasnon et son Maire, mon ami André DESMEDI, pour relever le challenge et faire en sorte qu'à Hasnon, comme sur l'ensemble de la communauté d'Agglomération, il fasse bon vivre dans un territoire porteur d'un nouveau modèle de développement humain, environnemental, social et économique ou l'humain restera au cœur des décisions. » Aymeric ROBIN.*



## Alain BOCQUET tourne la page

Une des dernières décisions d'Alain BOCQUET, avant de passer la main, fut d'annoncer le « fonds de solidarité » de la CAPH, dédié aux entreprises de 0 à 5 salariés en complément de l'aide accordée par la Direction Générale des Finances Publiques.

840 aides ont été attribuées dans les 47 communes de l'intercommunalité. Hasnon est concerné avec 45 de ses entreprises pour un montant global de 42 960 € càd environ 950 € par entreprise.



## Un Sous-préfet, nouvellement nommé



**Nommé sur notre arrondissement, Michel CHPILEVSKY est arrivé chez nous le dimanche 30 mars sur son nouveau territoire en plein confinement.**



Délégué du préfet, M. CHPILEVSKY, comme tous les sous-préfets, assume, par sa fonction de proximité, la continuité des services d'État. Ancien militaire, né au Maroc en 1956, il est aujourd'hui l'homme clé de la reprise économique de notre secteur valenciennois.

Pour ce faire, M. CHPILEVSKY a rapidement entamé la tournée de ses communes et vouloir, dit-il, rencontrer les premiers de leurs administrés. Fin juin, il s'arrête à Hasnon pour échanger avec André DESMEDI qu'il complimente pour sa récente élection. Au cours de l'entretien, faisant mine de s'étonner, il félicite encore notre maire pour la subvention obtenue, la plus importante de l'arrondissement !

Avant de quitter la ville, M. CHPILEVSKY a pris soin de faire un détour prolongé par le musée thématique de la fléchette, si emblématique d'Hasnon.



Le centre de loisirs n'a pu ouvrir sous son ancienne appellation, son organisation ayant été profondément modifiée :

- Les gestes barrières ont ici aussi imposé de nombreuses entraves à l'organisation des sorties, des activités manuelles et sportives (masque, 1m, gel hydro-alcoolique fréquent,...). L'Éducation Nationale ne fut pas en reste, l'Inspectrice interdisant l'utilisation des locaux pédagogiques, réduisant de ce fait les possibilités d'accueil pour les animations.

- La décision de son organisation par le nouveau Conseil municipal du dimanche 24 mai fut rendue tardive par l'annonce préalable de l'annulation d'un centre aéré en 2020 dans le « J'Hasnon's » N° 61 d'avril 2020, page 3 ; les jeunes gens voués initialement à l'encadrement du Centre s'étaient d'ores et déjà tournés vers d'autres projets ...



Par conséquent ce fut une garderie active limitée à 80 enfants, âgé de 5 à 11 ans sur une période de quatre semaines du 6 au 31 juillet et réservée en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent.

L'encadrement des enfants était assuré par le personnel technique et l'adjoint aux sports, M. Hervé MERVILLE.

### LES ACTIVITÉS PROPOSÉES ÉTAIENT :

- Jeux divers, sports, cabanes dans le bois, quizz, balades
- Création avec les ateliers de Camille de Saint-Amand-les-Eaux (peinture sur galet, guirlandes et boules de fil lumineuses, peinture sur toiles).
- La magie et la création à partir de ballons avec le magicien Cardriel.
- Participation des associations d'Hasnon pour une initiation à leur sport : Bouge et Danse, Le football, le basket, la pétanque, la colombophilie.



Il faut ici remercier chaleureusement les associations locales qui ont su apporter leurs compétences à l'animation des loisirs comme à la découverte de valeurs collectives que les enfants réinvestiront à coup sûr



## Mission locale



Sur Hasnon,  
en 2019, ce sont...

Permanence  
en Mairie  
1 mardi matin  
par mois

- 107 jeunes en contact
  - 39 jeunes reçus en entretien
  - 13 nouveaux jeunes inscrits
  - 57 jeunes en cours de contrat de travail (alternance + emploi)
  - 6 jeunes en formation (formation + scolarité)



Antenne de Saint-Amand-les-Eaux :  
03 27 38 04 70



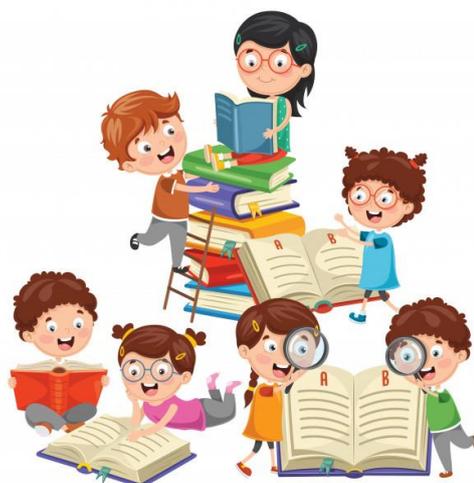
# Les groupes scolaires



Rentrée 2020

Effectif total des élèves scolarisés : 375 élèves attendus

MATERNELLE		GRAND BRAY	CATAINE	CENTRE
TPS	Enseignant	Mme MUSY	Mme MEURAND	Mme DERBAL
	Atsem	Céline BLERVAQUE	Jennifer BILTRESSE	Betty LECOEUVRE
PS	Enseignant	Mme MUSY	Mme MEURAND	Mme DERBAL
	Atsem	Céline BLERVAQUE	Jennifer BILTRESSE	Betty LECOEUVRE
MS	Enseignant	Mme HENRY	Mme MEURAND	Mme RYCHLAK
	Atsem	Caroline BLANPAIN	Jennifer BILTRESSE	Cécile FONTAINE
GS	Enseignant	Mme HENRY	Mme KRUPA	Mme DECOBERT
	Atsem	Caroline BLANPAIN	Caroline BLANPAIN	Catherine PARENT
Intervenants		Véronique LECOMTE (musique) Timothé LARGILLIÈRE (EPS)	Véronique LECOMTE (musique) Timothé LARGILLIÈRE (EPS)	Véronique LECOMTE (musique) Timothé LARGILLIÈRE (EPS)
Garderie		Laurie DUPONT Christelle VERDIERE Sylvie TROUVÉ		Nathalie BENOIT Aurélie MORIVAL Cathy HIVERNIAUX Thérèse-Marie NAVETEUR
Entretien		Nathalie VERSTRAETE	Cathy HIVERNIAUX	Fabienne DHENNIN Françoise ROBERT Sylvie VERDIERE
ÉLÉMENTAIRE		GRAND BRAY	CATAINE	CENTRE
CP	Enseignant	M. VERMEULEN (directeur)	Mme KRUPA (directrice)	Mme VANOOSTHUYSE
CE1	Enseignant	M. VERMEULEN (directeur)		Mme GALLIEZ
				Mme BARVIAU
CE2	Enseignant			Mme BARVIAU
				Mme HÉROLE
	AVS			Maggy NOÉ
CM1	Enseignant			Mme LEDUC
				Mme WATEL- VERNALDE
				Mme DUFOUR
	AVS			Maggy NOÉ
	AVS			Cathy GODO
CM2	Enseignant			Mme DUFOUR
				Mme WOLFER
				Mme MEQUIGNON (directrice)
				Mme CABOT
				Cathy GODO
	AVS			Valérie VERDIERE
	AVS			
Les représentants de parents d'élèves (élus jusqu'au plus tard le 10 octobre 2020)		Mme ANSEL A. Mme ARRU C. Mme BARDIAUX P. Mme DUPONT S. M. MUCCIANTE F. Mme VERDIERE B.	Mme BARUZIER A. Mme BUSCHAERT M. Mme CARLIER S. Mme DUBOIS S.	Mme BLANPAIN C. Mme BOUCHART M. Mme BOURGET M. M. COURBET F. Mme DELARRE C. M. DROLEZ P. Mme FERRER M. Mme FRANÇOIS A-S. Mme GYBOWSKI V. Mme LAMBRET S. M. MOUVIELLE S. Mme MULLER C. Mme PIETTE C. Mme VAN EECKHOUT S.



# Le conseil d'école en école primaire

Le conseil d'école est composé de personnels de l'école et de représentants qualifiés. Il se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école.

**SES MEMBRES DE DROIT** sont :

- le directeur ou la directrice de l'école qui le préside
- l'ensemble des professeurs affectés à l'école
- le maire
- un conseiller municipal ou le président de l'intercommunalité
- les représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que de classes d'élèves)
- le délégué départemental de l'Education chargé de visiter les écoles.



L'ensemble de ses membres a le droit de vote.  
Le conseil se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves.

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Il participe à l'élaboration et à l'adoption du projet d'école.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école

Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Il définit le calendrier des rencontres entre les enseignants et les parents d'élèves.

En fin d'année scolaire, le directeur ou la directrice de l'école transmet aux membres du conseil d'école un bilan, notamment sur la réalisation du projet d'école et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

## Les associations de parents d'élèves

**Une association de parents d'élèves a pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves.**

Un parent d'élève est une personne qui assume légalement la responsabilité d'un ou plusieurs élèves.

Les associations représentent les parents d'élèves en participant aux conseils d'école et aux conseils de classe.

Les associations de parents d'élèves présentes dans l'établissement bénéficient d'un certain nombre de facilités. Elles disposent de moyens matériels : boîtes aux lettres, tableaux d'affichage, accès à la liste comportant les noms et adresses des parents d'élèves de l'établissement qui ont donné leur accord à cette communication. Elles sont autorisées à faire connaître leur action auprès des autres parents d'élèves aux moyens de documents distribués aux élèves.



### LISTE DES PRINCIPALES ASSOCIATIONS

**Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP)**

[www.peep.asso.fr](http://www.peep.asso.fr)

**Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public (FCPE)**

[www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)

**L'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAape)**

[www.unaape.asso.fr](http://www.unaape.asso.fr)

### LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Elles se déroulent avant la fin de la 7<sup>e</sup> semaine de l'année scolaire. Cette année 2020, elles auront lieu le vendredi 9 ou le samedi 10 octobre. Nous vous renseignerons sur la date précise dans le «J'Hasnon's» de fin septembre.





**Les employés de la commune sont encore et plus que toujours à la tâche. Toute personne qui traverse Hasnon, peut facilement le constater au quotidien.**

**À L'ÉCOLE DU CENTRE :** La cour réservée aux élèves de la maternelle est actuellement l'objet de travaux liés à son assainissement. Ils seront suivis assez rapidement par sa macadamisation.

Liés aux travaux de cette extension, les trois salles de classes actuelles de la maternelle seront en réfection à partir de janvier 2021. Leurs élèves seront ainsi affectés provisoirement à la rentrée de janvier dans les nouveaux locaux, le temps de la restauration de leurs anciens locaux qu'ils rejoindront à la fin de ces travaux.



**LES ESPACES VERTS :** Comme chacun le sait, ces espaces verts n'attendent pas, leur entretien est permanent et les employés de commune sont sur le pont, jour après jour.



**LES FILS D'EAU :** Joli nom pour désigner nos « ruisseaux » ou pour d'autres, nos « ruyaux ». Il faut dire malheureusement que leur propreté n'est pas à l'image de ce que suggère leur nom ! Le nettoyage de ces fils d'eau dans la seule rue Jules Guesde a nécessité une pleine benne de boue et poussières du camion de la mairie. Leur mise au propre se poursuit sur les axes principaux de la commune avec un engin adapté à ce travail.

**Faut-il le rappeler, l'entretien de la propreté de ce fil d'eau, comme son trottoir attenant, est à la charge de l'habitant ...**

**Les travaux à faire impérativement d'ici la mi-septembre :** Impérativement, nous dit l'adjoint aux travaux, M. Gaston AUBURSIN, car les dégâts aujourd'hui constatés dans des bâtiments municipaux, faute d'entretien, ne peuvent que s'aggraver rapidement.

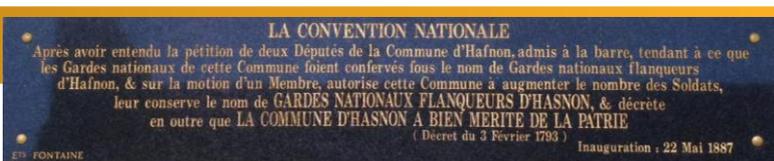
**C'est ainsi le cas pour :**

- La toiture des sanitaires de l'école de musique. (3137€)
- Le chéneau et la descente de gouttière de l'église, côté du vieux cimetière dont l'état nécessite une réparation rapide, car ils provoquent des dégradations internes du bâtiment à cause des infiltrations d'eau. (804€ pour le seul chéneau)
- 5 fenêtres sont à remplacer à l'étage de la nouvelle PMI, (ancien logement de fonction du directeur de l'école du centre) dont les menuiseries sont hors d'usage (2792€).



**Pour terminer, il nous paraît indispensable de remercier ici les employés de commune, pour leur investissement sans réserve, investissement facilité aussi par un matériel adapté.**





Levez les yeux au-dessus de la porte d'entrée de la mairie et vous lirez que « la commune d'Hasnon a bien mérité de la Patrie... » et ce, signé par la Convention Nationale le 3 février 1793.

**Replaçons-nous dans le contexte historique :** En Europe, les forces contre-révolutionnaires n'acceptent pas 1789, la déchéance de Louis XVI, et sa décapitation. Ils s'organisent donc pour reconquérir la couronne de France.

Les batailles ont lieu essentiellement sur ce qu'est aujourd'hui la frontière nord de la France, frontière de l'époque avec les « Pays Bas dits du sud » sous le joug autrichien.

## Qui étaient les Gardes Nationaux Flanqueurs ?



Garde nationale flanqueur

Malgré la victoire de Valmy, c'est un peu la déroute pour nos armées en Belgique (de l'époque) : officiers assassinés, ou passant à l'ennemi, pillages par les soldats, désertions, La Fayette s'exilant ! Les Autrichiens et autres coalisés sont à la frontière et préparent activement l'invasion du pays.

Dans chaque ville et village, une compagnie d'habitants volontaires, des jeunes gens pleins d'ardeur et d'enthousiasme à l'image des Résistants des années 40, sont prêts à défendre leur village en l'absence de l'armée « régulière ». Ils garnissent « le côté », « le flanc » de l'armée officielle d'où le mot flanqueur, et formant ainsi la Garde Nationale sédentaire, restant sur son lieu d'origine.

A Hasnon, ils sont sans doute une dizaine, on ne connaît pas leurs noms, ni ceux des deux d'entre eux qui se sont rendus auprès de la Convention Nationale. Mais on connaît leur exploit !

## Pourquoi Hasnon a-t-elle bien mérité de la Patrie ?

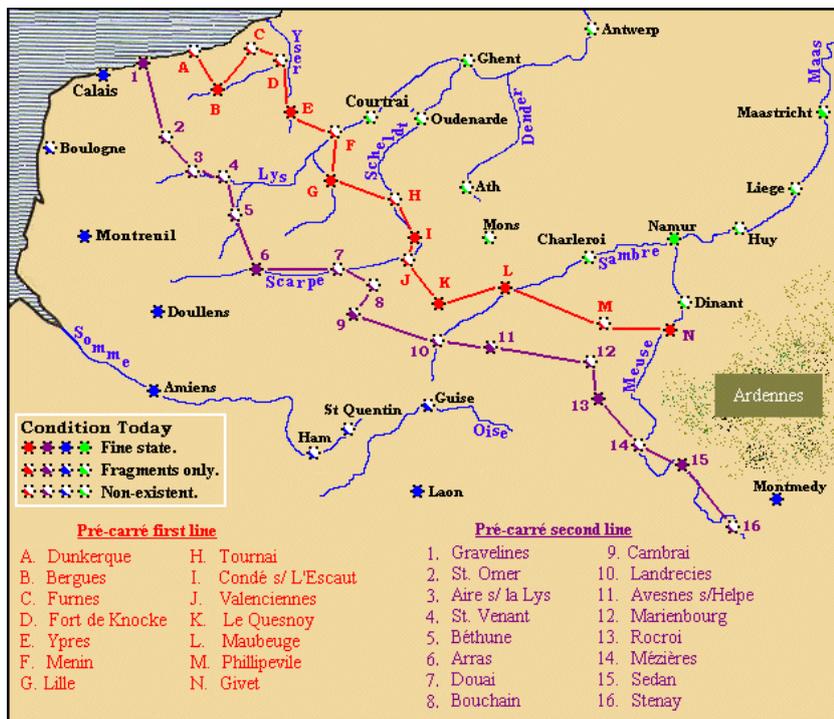
La bonne question est de savoir ce que font les Autrichiens à Hasnon ce 27 septembre 1792 ?

L'ennemi, en période de guerre s'attache à faire des réquisitions; un détachement autrichien, de retour de rapine, passe par Hasnon et est sévèrement harcelé par nos flanqueurs hasnonais, un peu comme le fera Pierre Crétin beaucoup plus tard. En représailles, les Autrichiens se présentent un peu plus tard avec l'intention de brûler toute la commune. Nos Flanqueurs organisent au plus vite la défense d'Hasnon, faisant appel aux gardes nationaux de Wallers, Raismes et Valenciennes.

Depuis le Rosult, les Autrichiens bombardent Hasnon et son Abbaye attaquent dans la nuit du 16 au 17 octobre, sans succès. Les flanqueurs hasnonais, dans la foulée, n'hésitent pas un seul instant et repartent à l'assaut, tuant une vingtaine d'autrichiens. Les Autrichiens se retirent alors vers Orchies.

La Convention Nationale décide le 3 février 1793, sur requête de deux députés d'Hasnon, de récompenser l'exploit de nos hasnonais en décrétant que « la commune d'Hasnon a bien mérité de la Patrie ».

Cela n'évitera malheureusement pas l'invasion prussienne et autrichienne dès le mois de mai 1793.



Source: [http://theudericus.free.fr/Vauban/Vauban\\_France/Vauban\\_France.htm](http://theudericus.free.fr/Vauban/Vauban_France/Vauban_France.htm)

**Le Pré Carré et la ceinture de Fer, là où le sort de la Révolution s'est essentiellement joué en 1792-93**

Quelques repères autour de notre événement hasnonais :

- 10 août 1792 suppression des privilèges et de la royauté
- 20 septembre 1792 Valmy
- Septembre-octobre 1792, Hasnon est au centre de l'actualité révolutionnaire
- 21 Janvier 1793 Louis XVI est guillotiné, place de la Révolution à Paris
- 3 février 1793 « La commune d'Hasnon a bien mérité de la Patrie ». La Convention Nationale
- Printemps 1793 : le Comité de Salut Public



## **Le virus est toujours présent**

Qui que vous soyez, en pleine santé, personne fragile, en EHPAD, seule, jeune ou plus âgée, pour le bien de toutes et tous, pour vous préserver de tout souci lié au virus, portez le masque, premier rempart contre la co-vid.

## **Rappel : en prévision des périodes de canicule comme celles de grands froids.**

Il est ici indispensable de penser aux personnes vulnérables c-à-d seule, isolée, handicapée, dépendant d'autrui.

Inscrivez-les dès maintenant, en mairie, pour qu'elles soient identifiées et secourues le moment venu.

## **La fibre, dernières nouvelles**

À retenir dans vos agendas : la réunion publique du 07 octobre (l'heure vous sera précisée ultérieurement)

Elle est organisée, salle des sports, rue Camille Pelletan, à la demande de la société Axione qui gère l'implantation de la fibre optique sur notre ville et dont vous voyez les employés s'affairer dans les armoires électriques à rue.

Axione sera accompagné, lors de cette réunion, des principaux opérateurs internet, Orange, Free, Bouygues, etc ... lesquels répondront à toutes vos questions relatives à la fibre : raccordement, cas particuliers, coûts, toutes les questions que vous avez en tête, etc ...

## **Noces d'Or (50 ans), de Diamant (60 ans), de Palissandre (65 ans) et de Platine (70 ans)**

Les valeureux mariés, pouvant postuler à cette cérémonie, doivent normalement avoir reçu une invitation fin juillet, les conviant à participer à cet évènement capital ! Celui-ci aura lieu le **4 octobre 2020**.



Si certains d'entre vous n'avaient pas encore reçu ce sésame, nous les invitons à se rapprocher des services de la mairie.

## **Parc du Faisan Doré – Changement d'horaires**

Du mardi au dimanche de 14h à 20h. Les jeux sont de nouveau accessibles et les sanitaires sont toujours fermés



# Agenda de la commune

**Lundi 31 août**  
**Pré-rentree des enseignants.**

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre**  
**Rentrée des élèves.**

**Samedi 31 octobre**  
**Halloween** (Récré Hasnon).

**Dimanche 4 octobre**  
**Noces d'or.** Salle des Fêtes.

**Mercredi 7 octobre**  
**Réunion Fibre.** Salle des sports.

**Dimanche 25 octobre**  
**Repas des anciens.** Salles des sports.

**Dimanche 1<sup>er</sup> novembre**  
**Bourse aux jouets** (Les Enfants Terribles). Salle des Fêtes.

**Mercredi 11 novembre**  
**Cérémonie du 11 novembre.** Monument aux morts.

**Judi 19 et Vendredi 20 novembre**  
**Scènes plurielles** (CAPH).

**Samedi 28 novembre**  
**Téléthon.** Salle des Fêtes.

**Samedi 5 décembre**  
**Commémoration de la guerre d'Algérie.** Monument aux morts.

**Samedi 5 et Dimanche 6 décembre**  
**Marché de Noël.**

**Dimanche 20 décembre**  
**Spectacle de Noël** (Récré Hasnon). Salle des Fêtes.



## MAIRIE

10 rue Henri Durre – 03 27 21 67 17  
[accueil@hasnon.fr](mailto:accueil@hasnon.fr) / [hasnon.fr](http://hasnon.fr)

### Heures d'ouvertures

Lundi : 15h - 17h30  
Mardi au Jeudi : 08h - 12h et 13h30 - 17h30  
Vendredi : 08h - 12h et 13h30 - 17h

### Urbanisme

03 27 21 67 19 / [urbanisme@hasnon.fr](mailto:urbanisme@hasnon.fr)

### État Civil

03 27 21 67 16 / [etat-civil@hasnon.fr](mailto:etat-civil@hasnon.fr)

### Salles Municipales

03 27 21 67 17 / [accueil@hasnon.fr](mailto:accueil@hasnon.fr)



## BIBLIOTHÈQUE

Place de L'Eglise - 59178 Hasnon  
Mercredi : 15h à 17h

Samedi : 11h à 12h

[emilienne.ruffin@orange.fr](mailto:emilienne.ruffin@orange.fr)

[bibliothequehasnon-39.websself.net/](http://bibliothequehasnon-39.websself.net/)

## LE MUSÉE DE LA FLÉCHETTE

Visites sur rendez vous : 03 27 21 67 17  
- Entrée gratuite



## GESTION DES DÉCHETS

**Déchets ménagers** : chaque vendredi

**Tri sélectifs** : un vendredi sur deux

### Collecte des Encombrants

Prenez rendez-vous au 0 969 391 089

### Déchetterie de l'Amandinois

Z.I. du Moulin Blanc, Rue du Champ des Oiseaux, 59230 Saint-Amand-les-Eaux  
03 27 21 42 84



## ÉCOLES

### ÉCOLE DU CENTRE

03 27 26 62 42 - 56 rue Jean Jaurès  
Directrice : Mme MEQUIGNON  
[hasnoncentre.etab.ac-lille.fr/](http://hasnoncentre.etab.ac-lille.fr/)

### ÉCOLE DE CATAINE

03 27 26 62 39  
41 rue Henri Barbusse  
Directrice : Mme KRUPA  
[ce.0591321R@ac-lille.fr](mailto:ce.0591321R@ac-lille.fr)

### ÉCOLE DE GRAND-BRAY

09 63 63 62 07  
6 rue Fernand Pelloutier  
Directeur : M VERMEULEN  
[ce.0591322S@ac-lille.fr](mailto:ce.0591322S@ac-lille.fr)

### Inspection de l'Éducation Nationale

UGLIANICA Sylvie - 03 27 19 11 80

## CAPH

03 27 09 05 05  
[contact@agglo-porteduhainaut.fr](mailto:contact@agglo-porteduhainaut.fr)  
BP 59 Avenue Michel Rondet  
59135 Wallers  
[www.agglo-porteduhainaut.com/](http://www.agglo-porteduhainaut.com/)

## MARCHÉ

Tous les jeudis sur la place Clément Larivière de 8h30 à 12h30



## LA POSTE

Rue Henri Durre  
Horaires jusqu'au 5 septembre :

Du lundi matin au samedi matin de 9h à 12h sauf le mardi jusque 11h.

Du lundi après-midi au mercredi après-midi de 14h à 17h.

## SAMU

15

## URGENCES

112

## POMPIERS

18

## POLICE

17

03 27 48 37 40

42 Rue du Dr Davaine

59230 Saint-Amand-les-Eaux



## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un bénévole nommé par le premier président de la cour d'appel

Il facilite le règlement à l'amiable des conflits entre personnes physiques ou morales.

Il peut également être désigné par un juge saisi d'un litige afin de trouver une solution à l'amiable

Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

### Votre contact : Point d'Accès au Droit

42 rue d'Orchies

59230 Saint-Amand-les-Eaux

Lundi : 14h – 17h

Mardi, jeudi et vendredi : 9h – 12h et 14h / 17h

Mercredi : 9h – 12h / 14h – 19h

03 27 32 80 10

[pad@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:pad@saint-amand-les-eaux.fr)

## SANTÉ

### Médecins

Drs Marie-Françoise et Philippe GUÉRIN : 03 27 33 83 33

Dr Cédric RENARD : 03 27 31 99 62

Dr Emmanuel TISON : 03 27 26 62 10

### Pharmacie FONTENIER

74 Rue Jean Jaurès - 03 27 26 62 26

### Dentistes

Docteurs Nathalie ZAMORSKI et Emmanuel PRALAT : 03 27 42 02 83  
Docteur GUILBAUT : 03 27 42 02 03

### Pédicure-Podologue

Vanessa MARTIN : 03 27 28 78 04

### Infirmiers

Laetitia BALIER : 06 89 39 31 26  
Nadège VANBAELINGHEM,  
Julien LECLERC, Mélissa PALERMO : 03 27 26 62 20

Béatrice BERTEAUX : 03 27 27 49 52

Isabelle VANHUYSSSE : 06 76 99 22 21

Sylvie THERET : 06 72 05 57 15

Cathy MULLER : 06 70 60 09 61

### Kinésithérapeutes

Stéphanie DUPRIEZ : 03 27 44 93 18  
Anne DURETÊTE : 03 27 26 65 22  
Jenni MARRA GATTI : 07 88 86 58 44

### Orthophonistes

Christine ORSZULAC : 09 50 89 37 55  
Lucie PLANCK : 09 50 89 37 55

### Ostéopathe

Julie POLY : 07 70 40 05 25

### Psychothérapeute

Pascale SORLIN : 03 27 32 08 01

### Sophrologues

Cécile CORNILLOUX : 06 02 54 66 63  
Claire LALOYAUX : 06 21 93 49 02  
Sylvie GODFRINNE : 06 50 71 52 67

### Ergothérapeute

Chloé JOUFFRIN 06 81 83 36 57

### Les 3 défibrillateurs

Se situent à la Mairie, à la Salle des Fêtes et à la Salle des Sports





Dégradations intérieures et extérieures à l'église



Le chantier de l'extension de l'école du centre...



...suite du chantier



Remise d'un stylo plume aux élèves de CM2



Le centre aéré animé par l'Adjoint Hervé MERVILLE et des associations hasnaises



...suite du centre aéré



La sénatrice Michelle GRÉAUME à Hasnon



Deux des 53 dons du sang du 13 juillet